



La Fête des réserves s'est déroulée aux étangs du Martinet, à Courtemaury.
Les visites guidées de ce biotope renaturé furent un succès.

© Marc Tourrette

Invitation à l'assemblée générale

dans le cadre du Festival du Film Vert

Le samedi **30 mars 2019** de 16 h à 18 h / Salle des Hospitalières à Porrentruy

14 h 00 - 16 h 00	Birthplace puis film Vert de rage: Indonésie, le fleuve victime de la mode (suivi d'un débat avec Céline Barrelet) – (séance offerte par PNJU)
16 h 00 - 18 h 00	Assemblée générale 2019
18 h 00 - 19 h 00	Verre de l'amitié
Dès 19 h 00	Deux courts-métrages, puis film Blue Heart (suivi d'un débat avec plusieurs intervenants)

Ordre du jour

- ▶ Ouverture de l'assemblée par le président
- ▶ Approbation du procès-verbal de l'AG du 27 avril 2018
- ▶ Présentation du rapport d'activités 2018
- ▶ Approbation des comptes 2018
- ▶ Renouvellement du comité, des vérificateurs des comptes et des représentants au Conseil des délégués
- ▶ Approbation du programme d'activités 2019
- ▶ Approbation du budget 2019
- ▶ Propositions individuelles (à envoyer au minimum 2 semaines avant)
- ▶ Divers et imprévus

→ En page 16
Programme complet du
Festival du Film Vert

Editorial



© Nicolas Comment

Nicolas Comment est biologiste et collaborateur scientifique chez Pro Natura Jura.

Sommaire

2	Editorial
3	Grève du climat Fête de la Nature 2018
4	Réserve de Clairbief, Soubey Réserve du Martinet, Courtemaury Réserve de Movelier
5	Réserve En Doucenat, Réclère Réserve Le Banné, Fontenais Carte des réserves de Pro Natura et partenariats
6	Groupe Jeunes + Nature Jura
7	Centre nature Les Cerlatez: merci François
8	Collectif Chevêche Destruction d'espèces sensibles Clé des Champs
9	Action Lièvre & Cie Fondation des marais de Dampfreux
10	Sauvegarde et entretien des tourbières Revitalisation de sources captées
11	Comment les ONG poursuivent leur combat pour sauver le Doubs Les projets de revitalisation des cours d'eau suscitent des doutes
12	Du mouvement à la Gruère
13	Commission cantonale de la protection nature et paysage Politique cantonale des pâturages boisés: des lacunes
14	Passé à poissons Moulin Grillon, Saint-Ursanne Procédures en 2018 Lancement de deux initiatives fédérales
15	Chez Pro Natura
16	Programme du Festival du Film Vert

Cet hiver, plusieurs milliers d'étudiant.e.s ont participé à la grève pour le climat en séchant les cours. Munis de banderoles et de panneaux décorés de vives couleurs et de textes caustiques (les calottes sont cuites; à quoi ça sert d'étudier, s'il n'y a plus d'avenir), ils sont descendus dans la rue pour manifester leur agacement face à l'immobilisme du monde politique en matière climatique. Cette génération, que l'on décrit pourtant comme peu engagée et abstentionniste, s'est, au contraire, largement mobilisée. Pour Pro Natura Jura, il est réjouissant de constater que la jeunesse prend à ce point-là fait et cause pour l'environnement. Aussi, en tant qu'association, nous devons constamment questionner notre collaboration avec les 15-25 ans, mais également réfléchir à la manière avec laquelle nous communiquons avec eux. Se rencontrer physiquement n'est peut-être plus aussi central qu'autrefois. Le groupe WhatsApp fait peu à peu sa place aux côtés des traditionnels comités réunis dans les arrières salles de bistros.

Cette grève du climat a également pointé du doigt la timidité de la Suisse en matière de protection de l'environnement. Plusieurs instances internationales rappellent régulièrement que notre pays est à la traîne dans ce domaine. En 2017, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui s'engage pour le libre-échange et la libre concurrence à travers la planète, bien loin des préoccupations de Pro Natura, affirmait que les efforts consen-

tis par la Suisse sont «insuffisants pour permettre une amélioration sensible de l'état de la biodiversité». Notre pays est d'ailleurs l'un de ceux qui «compte l'une des plus fortes proportions d'espèces menacées [parmi les] pays membres de l'OCDE». Le Conseil de l'Europe a également tancé la Confédération le 30 novembre dernier. En effet, malgré le plan d'action national pour le Doubs de 2015, «la situation désastreuse de l'Apron ne s'est pas améliorée». Aussi, des efforts doivent être menés en particulier pour lutter contre les pollutions agricoles et sylvicoles.

Parmi la jeunesse qui défilait dans la rue cet hiver, de nombreux.e.s étudiant.e.s vont très certainement s'engager dans des études académiques, dans le but de travailler dans la protection de l'environnement et de la nature. Or, malgré la situation alarmante, les rapports internationaux inquiets et une jeunesse mobilisée, la Confédération et les Cantons continuent de sous-investir dans ce domaine et limitent donc fortement les opportunités professionnelles – par exemple, près de 15'000 km de cours d'eau sont en mauvais état en Suisse, mais seul un quart d'entre eux sera renaturé sur une durée de 80 ans! Il est donc essentiel que la biodiversité et le climat soient réellement une préoccupation majeure de toutes et tous et, particulièrement de nos politiques. Pensez-y lors des élections fédérales de cet automne!

Nicolas Comment



© gncjura.ch

Le canal du Miéry à Undervelier devra attendre 2029 au mieux pour des travaux favorables à la biodiversité.

Merci aux jeunes qui se mobilisent



Depuis janvier 2019, les étudiants jurassiens se mobilisent dans la rue pour le climat.

Face à l'inertie du monde politique, en termes de changements climatiques et de transition écologique, les revendications du mouvement Grève du climat se sont exprimées pour la première fois le 18 janvier 2019, dans l'ensemble de la Suisse. Une seconde manifestation, plus soutenue et intergénérationnelle, a eu lieu le 2 février 2019. Les revendications du mouvement sont : « Afin d'éviter un emballement irrémédiable du processus de réchauffement global, menaçant les fondements mêmes de nos civilisations, il est impératif d'atteindre un bilan net d'émission de gaz à effet de serre en Suisse, d'ici 2020 ». Autrement dit, nous devons réduire les émissions, pour ne pas émettre plus que ce que les écosystèmes sont en mesure d'absorber.

Il est essentiel de pousser les pouvoirs publics à prendre des mesures exceptionnelles, permettant d'atteindre cet objectif (état d'urgence climatique). Si le système économique et politique actuel est inopérant à relever ce défi, il devient logique et nécessaire de changer le système lui-même.

Le prochain rendez-vous est fixé au 15 mars.

Grève du climat (Jura)

<https://climatestrike.ch/fr/>

<https://www.facebook.com/GreveDuClimatSuisse/>

ACHAT DE TERRAINS

Nous cherchons à acquérir des terrains afin de les dédier à la protection de la nature.

Les associations de protection de la nature sont habilitées, sous certaines conditions, à acheter des terres.

Si vous êtes propriétaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Visitez notre site internet www.pronatura-ju.ch

Fête de la Nature

Comme les années précédentes, Pro Natura Jura a participé à la Fête de la Nature dans le cadre du collectif ad hoc, sur la Place des Tilleuls à Porrentruy et aux alentours. Le groupe Jeunes + Nature a animé un stand de confection de jardinières en toile de jute. Notre traditionnel stand Jardins fleuris naturels a permis la vente de plantes à fleurs sauvages et aromatiques en pots pour prairies, terrasses, balcons, à destination de papillons, abeilles sauvages et domestiques et autres insectes. Pour le plaisir des yeux... et de la table. Notre section offrait aussi des excursions : observation de la nature en ville, à la découverte des sols et de leur écosystème (pédologie) en ville et aux environs, ainsi que la visite de la réserve Pro Natura du Banné à Fontenais. *Jacques Villars*

Ces activités ainsi que la Fête dans son ensemble ont connu un grand succès.

Rendez-vous est pris pour l'édition 2019, le 26 mai aux Tilleuls à Porrentruy, où Pro Natura Jura sera de nouveau présente, et plus généralement en Suisse romande du 24 au 26 mai.

www.fetedelanature.ch



Pro Natura Jura remercie tous les membres et bénévoles qui soutiennent les activités de la section par leurs engagements et/ou leurs dons. www.pronatura-ju.ch



Clairbief, Soubey

Le paysage forestier de la réserve de Clairbief s'est profondément transformé ces dernières années. En 2017, une mesure visait à élargir la ripisylve, en abandonnant la fauche sur 6 m de large, dans le but de constituer une forêt alluviale le long du Doubs. En 2018, une nouvelle mesure forestière, planifiée dans le plan de gestion, a été réalisée: la création d'une lisière étagée.

Cet habitat, peu représenté sur la réserve et aux alentours, s'avère essentiel pour de nombreuses espèces menacées comme la Bacchante, le Thécla du prunelier ou la Vipère aspic, par exemple. A l'automne 2018, ce sont donc 700 m de lisière sinueuse qui ont été créés. Un autre intérêt de ces ouvertures est de favoriser les échanges de la faune des prairies entre le domaine agricole de Masesselin et la réserve. Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de l'Office de l'environnement du Jura, dans

le cadre du programme Biodiversité en forêt. La poursuite de cette action sur les propriétés voisines est en discussion. Concernant la terrasse alluviale, deux événements sont à relever: la centaine de bulbes de Fritillaires plantées en 2017

n'ont pas donné de plantes pour le moment. L'arrachage de l'Impatiante glanduleuse a demandé plus de travail, probablement en raison des crues importantes de janvier, qui ont déposé des graines bien au-delà des berges. *Marc Tourrette*



Une intervention radicale pour maintenir une biodiversité élevée.

Les étangs du Martinet, Courgenay

Après les importants travaux de revitalisation effectués en février et mars 2018, place aux premiers bilans après une année de fonctionnement.

L'étanchéité des digues est parfaite. Les étangs sont restés en eau même en été, malgré la sécheresse marquée. La mare temporaire a fonctionné comme prévu avec un assec estival. Au niveau des amphibiens, on a pu constater la reproduction des Grenouilles rousses et vertes, du Crapaud commun et de deux nouvelles espèces, les Tritons alpestres et palmés. 24 espèces de libellules ont été recensées sur le site (seulement 12 espèces avant les travaux). Le Conocéphale bigarré, une sauterelle menacée, a été découverte sur

les berges aménagées en pente douce de l'étang amont. Côté flore, la rare Sagittaire à feuilles en flèche a largement bénéficié de la remise en eau de l'étang aval avec une augmentation importante des effectifs. Mais la revitalisation a également profité aux massettes qui ont littéralement recouvert les plans d'eau. Afin de conserver des surfaces d'eau libre, il a été décidé de les contenir en les arrachant et en les fauchant.

Les projets d'agrandissement de la réserve ont pu se concrétiser en 2018, avec l'achat de 3 parcelles, comprenant un ruisseau, des prés et des vergers haute-tige, totalisant plus de 6'000 m². La réserve occupe désormais 1,5 ha. *Marc Tourrette*



Les étangs du Martinet abritent une des rares populations jurassiennes de Sagittaire à feuilles en flèche.

Movelier

Depuis 5 ans, la fauche régulière de la prairie de Movelier commence à porter ses fruits. Il semble en effet que les ronciers, qui envahissaient la prairie jusque-là,

commencent à régresser. De plus quelques pieds supplémentaires de Gentiane croissante ont été découverts.

Marc Tourrette

En Doucenat, Réclère

La prairie maigre, acquise il y a un peu plus d'un an, a fait l'objet en 2018 d'une première gestion conservatoire: une fauche différenciée. Les secteurs les plus secs sont fauchés sur seulement 50 % de leur surface. L'entretien est confié à un agriculteur de Réclère, dans le cadre d'un prêt à usage renouvelable. Lors d'une journée consacrée à divers inventaires, deux couples de Fauvettes des jardins ont été observés sur le secteur. La présence de cette espèce, dont les effectifs se sont effondrés en plaine ces dernières décennies, indique la grande valeur du bocage dans et autour de la réserve. *Marc Tourrette*



© Jean-Paul Luthi

La Fauvette des jardins a besoin de haies nombreuses et diversifiées.



© Jean-Paul Luthi

Un troisième couple de Pie-grièche écorcheur s'est installé sur la réserve.

Le Banné, Fontenais

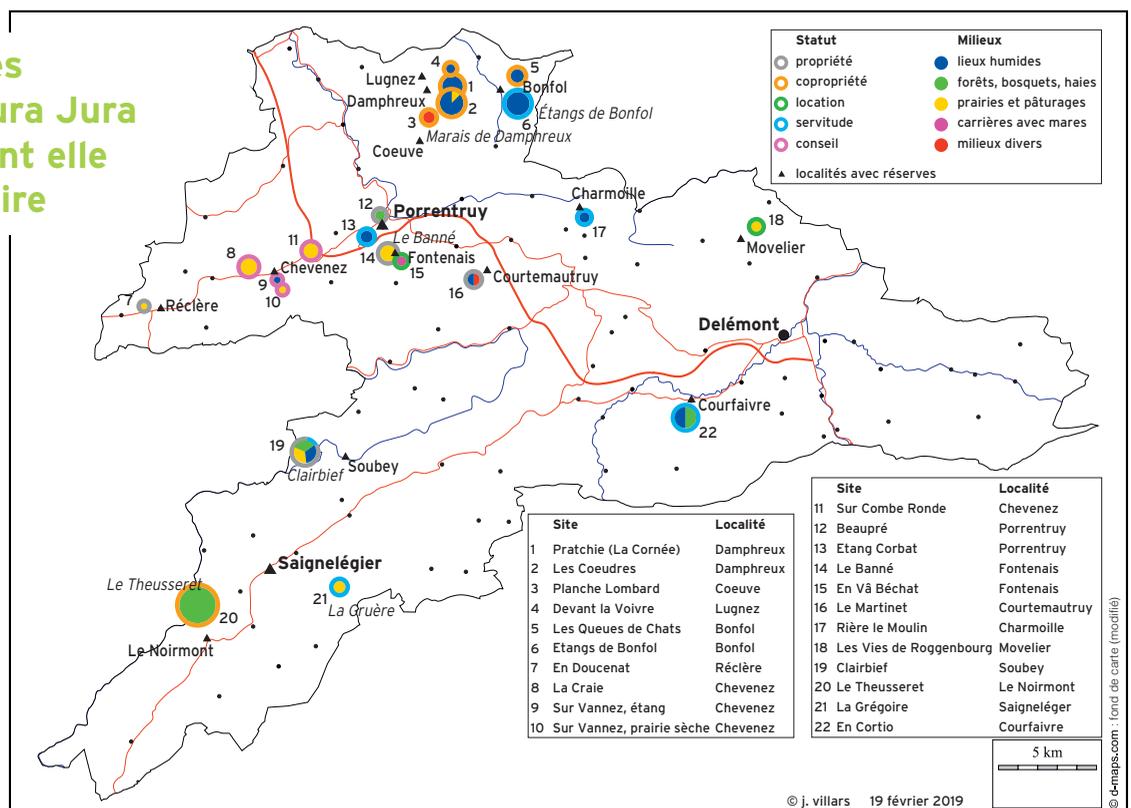
L'année 2018 au Banné s'est conclue avec un magnifique cadeau de Noël: l'achat de la parcelle 398, partie intégrante de la PPS d'importance nationale, au sud de la réserve. Cette acquisition est le fruit de plusieurs années de rudes négociations. A présent, la réserve compte 4,2 ha.

En ce qui concerne la gestion du site, on peut noter la diminution évidente des

recrus de pruneliers dans la prairie de fauche, après seulement 2 années d'entretien. En parallèle, on a pu observer l'augmentation de la diversité de fleurs et l'installation d'un couple de Pie-grièche écorcheur, oiseau typique du bocage. Le rythme adopté de deux fauches par an semble donc approprié.

Marc Tourrette

Les réserves de Pro Natura Jura et celles dont elle est partenaire



Faire du neuf !

Nouvelle année rime avec nouveautés ! Et elles ne sont pas des moindres pour le groupe J + N Jura.

En effet, sous l'impulsion d'un projet commun entre le Jura, Neuchâtel et le Jura bernois, la responsabilité des groupes J + N a été professionnalisée. Chacun des groupes est donc géré par un-e responsable, employé-e à 20 % par Pro Natura.

Ceci doit permettre une gestion plus efficace des groupes, mais surtout un renfort de la structure et du bon fonctionnement des groupes Jeunes et Nature.

C'est également l'opportunité de raffermir les liens entre les sections des trois cantons : en effet, des sorties auront lieu en commun entre les trois groupes (comme ce fut le cas en octobre 2018, avec la sortie « courges »). Ceci apportera indéniablement un nouveau dynamisme aux groupes et de nouvelles idées d'activités.

Plus que de simples sorties, les responsables ont également décidé de proposer un camp d'été aux participants de l'espace BEJUNE. Celui-ci aura lieu durant la première semaine des vacances d'été, au centre nature de Lucomagno, dans les Alpes tessinoises. Il s'agit d'une grande première pour notre groupe. Nous découvrirons les paysages, la faune et la flore de cette région merveilleuse, où nous dormirons sous tentes et dans une yourte.



Le groupe a planté une haie à la réserve du Martinet au mois de novembre 2018.

Le programme du premier semestre 2019 a également été dévoilé en début d'année, et comprend des sorties dans tout le canton du Jura. La sortie du mois de juin sera en outre ouverte aux familles.

Le programme complet est disponible sur notre site internet. Les inscriptions aux sorties sont possibles en ligne. Les nouveaux participants sont les bienvenus !

Sorties 2019 : La ferme aux oiseaux, 16 février ; La forêt enchantée, 23 mars ; Balade avec les chèvres, 27 avril ; Balade avec les ânes, 25 mai ; Vers luisants, 22 juin ; Camp d'été, du 8 au 13 juillet. *Florent Goetschi*



NOUVEAUTÉ : Un camp J+N BEJUNE

Du lundi 8 juillet au samedi 13 juillet 2019
Tessin - centre Lucomagno

Quelques jours dans les Alpes tessinoises, en compagnie d'enfants des groupes du Jura bernois et de Neuchâtel. Rien de tel pour bien commencer les vacances ! Plus d'informations à venir.

<https://www.pronatura-ju.ch/fr/presentation-du-groupe-jeune-et-nature>
<https://www.facebook.com/JeunesNatureJura/>

En 2019,
continuons
ensemble
à développer
des projets
porteurs
de sens

Centre nature Les Cerlatez: merci François

La salle qui nous accueille n'a pas les beaux côtes du Doubs. Par ses souvenirs, François Boinay parviendra sans peine à y faire entrer de grandes bouffées de nature. François est né au Locle, double-national, il retournera plus tard en France avec ses parents. Dès ses 11 ans, ses parents, lui accordent le privilège d'explorer seul les côtes du Doubs. Il part à l'aventure et remplit cette incroyable liberté de découvertes. Il raconte à son père ce qu'il voit : les ruines, les moulins, les traces, les animaux croisés ou imaginés, les arbres, les plantes. En maternelle, François croise une institutrice dont il garde un précieux souvenir. Elle apprend aux enfants à développer leurs sens en touchant, goûtant, en expérimentant. 60 ans plus tard, François se remémore avec tendresse la confiture de «buchins», réalisée en classe.

Il se forme en micromécanique, mais cet environnement ne lui plaît pas. Il opère une reconversion et devient garde-forestier, un rêve ! Arrive, un matin, un ingénieur forestier avec Roundup et Gramoxon, qui demande de pulvériser la forêt. En constatant les dégâts, plantes jaunies, oiseaux morts dans les flaques, François se renseigne : des protections totales sont nécessaires pour manipuler ces produits. Cet événement provoque un déclic, il ne peut continuer ! Il quitte l'Office national des forêts et se forme en éducation à l'environnement.

Plus tard, il apprend la création de la Fondation des Cerlatez et postule. Il se retrouve en quatrième position. Après des désistements, il trouve deux courriers dans sa boîte-aux-lettres : un annonçant qu'il n'est pas retenu et un autre qui lui dit qu'il est engagé. Etrange début de collaboration ! L'aventure au Centre Nature des Cerlatez commence pourtant et elle durera vingt-cinq ans ! François y occupe différents postes : coordinateur, responsable des travaux, responsable de l'animation et du personnel. Dès 2004, il en est le directeur. Préservation, aménagement de la réserve, animations, conférences, expositions, accueil du public, encadrement de stagiaires et civilistes, collaborations,

études, etc. Un tel engagement mériterait bien un livre pour en relater toutes les péripéties et les souvenirs !

Convaincu que le sauvetage de cette planète viendra des enfants, François leur apprend le respect, la beauté, l'amour de la nature. Il met l'accent sur la découverte par le jeu, le toucher, le goût, la sensation. Il accompagne, explique les conséquences et le pourquoi des interdits. Tous les moyens sont bons pour (r)éveiller la curiosité des enfants et des adultes. C'est cette mission qu'il a donné au centre.

L'accueil des personnes au chômage, à l'AI, aux services sociaux est pour lui une évidence : inconcevable de protéger la nature sans tendre la main aux gens au bord de la route ! Sans être «psy», on peut encadrer, soutenir, écouter et motiver. François

Fin 2018, le conseil de fondation a souhaité mettre un terme à sa relation de travail avec François. Un processus de fusion entre le centre nature et le Parc du Doubs est en route. François a encore beaucoup de questionnements par rapport à cette situation. Beaucoup de choses lui manquent, il relève pourtant que le plus dur sera de ne plus pouvoir faire le petit signe amical du matin aux voisins et de ne pas être présent à l'arrivée du 1^{er} Martinet et de la 1^{re} Hirondelle.

Cet homme attachant et généreux a encore des projets, le mot «retraite» qu'il assimile à une fin n'est pas pour lui. Peut-être un engagement plus politique ? Ou son atelier d'horlogerie ancienne ? Assurément le Doubs restera un de ses combats. Et il poursuivra l'éducation à l'environnement,



François Boinay s'est engagé pour la protection des Martinets.

a toujours dit oui pour offrir une chance et il en a été récompensé par des jeunes repartant sur de bons rails.

Le centre disposait d'un important réseau, mis en place par ses soins, tant côté suisse que français. Pour lui, l'isolement ne fonctionne pas. Il relève la chance d'avoir rencontré des gens formidables et d'avoir tissé des liens durables, avec ceux qui ont le sens du don, du partage des connaissances, de l'ouverture.

convaincu des choses essentielles de la vie (peut-être un héritage de sa maman italienne) : manipuler, sentir, toucher, goûter. En voyant Greta Thunberg en grève devant le parlement suédois donner l'impulsion à la jeunesse de se mobiliser enfin pour le climat, aucun doute n'est permis : les graines de conscience semées par François Boinay dans le Jura ont germé !

Marie-Noëlle Lovis

Le Collectif Chevêche renonce à la création d'une Fondation

Le projet de Fondation pour la Chevêche en Ajoie visait l'achat de terrains (avec ou sans arbres fruitiers), qui auraient été travaillés de manière à maximiser leur potentiel d'abris et d'offre en nourriture pour la Chevêche. L'idée était, notamment, de mettre en œuvre des exploitations de terrains innovantes, essayant de combiner au maximum la production de denrées alimentaires et la production de biodiversité!

Ce projet avait été bien accueilli, lors de la dernière séance du Collectif de février 2018 et à l'occasion d'une présentation faite en avril 2018, dans le cadre de l'assemblée générale de Pro Natura Jura.

Après mûres réflexions, les personnes actives du Collectif ne souhaitent toutefois pas poursuivre ce projet pour les raisons suivantes:

- manque de disponibilités;

- priorité donnée au nouveau projet «habitat de qualité» et aux questions d'aménagement du territoire pour ces 3-4 prochaines années;

- pesée des intérêts négative entre la lourdeur des démarches et du suivi administratif, nécessité par une fondation, par rapport à l'achat de quelques terrains de petite taille;

- priorité donnée au maintien de bons contacts avec tous les agriculteurs, les achats de terrains étant un thème sensible.

Les associations représentées dans le Collectif Chevêche-Ajoie ont admis que les ressources humaines du Collectif ne suffisaient pas, à l'heure actuelle, pour gérer ce projet de Fondation.

Certaines réflexions, liées à cette Fondation, devraient par contre être menées au sein des communes ajoulotées. Par exemple, des

thématiques comme l'échange de terrains entre communes, pour éviter la destruction de vergers occupés par la Chevêche, la mise à disposition de terrains communaux, pour faciliter la réalisation de compensations écologiques, lors de constructions de maisons en zone de verger, etc., mériteraient de figurer dans les outils de planifications régionales, qui sont en cours de réalisation.

Arnaud Brahier



© Raiffaël Ayé

Le Collectif Chevêche met en priorité pour 2019-2023 la création de «petites structures», afin que la Chevêche trouve plus de proies pour se nourrir!

Destruction d'espèces sensibles

Pro Natura Jura a été interpellée, suite à des constats de destructions ou nuisances sur des espèces sensibles ou protégées.



© Pro Natura Jura

Le site à Fritillaire hersé par l'exploitant.

Un pâturage riche en Jonquilles, en Haute-Ajoie, a été nivelé. Or, si la cueillette de Jonquilles en grandes quantités est interdite par la réglementation, la loi actuelle est insuffisante pour garantir le statut de protection de cette espèce. Étant donné cette lacune, nos diverses demandes aux instances éventuellement concernées sont restées sans succès et il apparaît que nous ne pouvons pas intervenir. L'entrée en vigueur en 2010, année de la biodiversité, de la révision de la loi cantonale sur la protection de la nature n'empêche donc pas la destruction de biotopes d'espèces rares et menacées.

Les paroles et engagements de nos députés restent bel et bien lettre morte dans les faits.

Dans la même optique, si la Fritillaire pintade bénéficie d'une protection totale (cueillette interdite), cette protection est illusoire lorsque cette espèce est soumise à la pression du bétail ou à des pratiques agricoles inadaptées. En dépit du financement de la protection de l'espèce au sein du Parc du Doubs et des paiements écologiques aux agriculteurs pour la protection des espèces et milieux, un site, où se trouve la plus grande population de Fritillaires à Saint-Ursanne, a subi un hersage illégal au printemps. Ce qui a anéanti sa floraison en 2018. Ajoutons qu'une partie de la surface appartient au Canton du Jura, dont on pourrait attendre une meilleure surveillance de la gestion de ses biens naturels! Nous suivons cette problématique et nous constituerons un groupe de travail en 2019 pour réfléchir à nos réactions à venir.

Lucienne Merguin Rossé / Jacques Villars / Nicolas Comment

Clé des Champs

La coopérative maraîchère bio s'est engagée depuis quelques années dans la conversion à la permaculture. Pro Natura Jura apporte son expertise sur le volet nature. A l'automne 2018, pour la deuxième année consécutive, la section a coordonné la plantation de 220m de haie diversifiée. L'étape de reconstitution d'un bocage, autour du domaine, est achevée. La réflexion se porte à présent sur la création de plans d'eau temporaires et permanents.

Marc Tourrette



© Clif des Champs

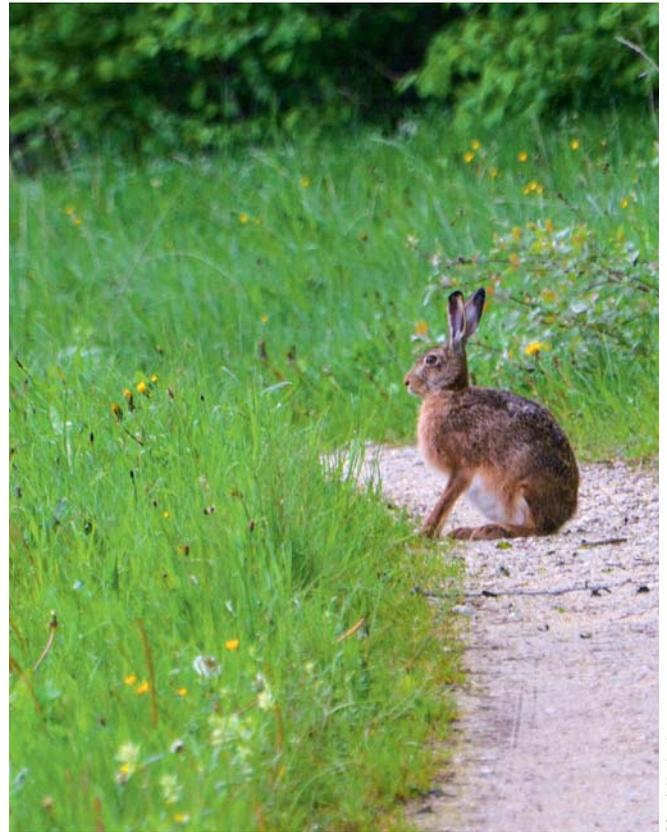
Pro Natura Jura a participé à la plantation d'une haie, durant l'hiver 2018, sur le terrain de la Clé des Champs, dans le cadre du concept permaculture.

Action Lièvre & Cie

Lancé à l'automne 2017 par le secrétariat central, le projet Lièvre & Cie s'inspire de l'action A l'eau Castor ! Il vise à ce que les sections travaillent d'avantage avec le secrétariat central et entre elles. Par ailleurs, l'objectif de l'action proprement dite est d'améliorer la biodiversité dans le paysage cultivé. Le projet doit se dérouler avec une phase de développement de 2 ans, puis deux phases de réalisations de 4 ans chacune, soit une durée totale de 10 ans. Le secrétariat central finance à hauteur de 80 %, le solde étant réparti entre les sections engagées.

Les sections BEJUNE ont donc proposé un projet visant d'une part à entretenir des stations maigres de l'espace BEJUNE, au moyen d'un troupeau de chèvres et, d'autre part, à améliorer la biodiversité globale de domaines agricoles, situés sur le bassin-versant du Doubs. Ce projet a été validé par le secrétariat central et le recrutement d'un chef de projet à 60 % a pu être finalisé avant la fin de l'année 2018, pour une prise de fonction au 1^{er} février 2019. Pour Pro Natura Jura, la protection de la biodiversité en milieu agricole constitue un axe majeur de sa stratégie de conservation. En parallèle à sa politique d'acquisition (Le Banné, Les étangs du Martinet,...), le projet Lièvre & Cie devrait permettre de décupler nos actions sur ces surfaces lourdement dégradées par le modèle agricole conventionnel.

Marc Tourrette



© Cernvais Marchand

L'Action Lièvre & Cie va privilégier la revitalisation de surfaces agricoles, au profit de la biodiversité.

Fondation des marais de Damphreux

Partenaire dans la fondation depuis 1993, Pro Natura Jura salue le travail des bénévoles de la FMD. Plusieurs étangs ont été revitalisés en 2018, dans des conditions

idéales. Dès 2019, deux nouveaux représentants de Pro Natura Jura rejoindront le conseil de fondation; ce sont Gauvain Saucy et Patrick Roeschli. Quant à Jean-

Pierre Egger et Lucienne Merguin Rossé, membres du conseil depuis fort longtemps, ils laissent la place à des naturalistes confirmés.



© Lucienne Merguin Rossé

Cet étang à Lugnez a été acheté en 2017, puis revitalisé en 2018 par la FMD.

Sauvegarde et entretien de tourbières et bas marais

Les Franches-Montagnes hébergent aujourd'hui encore un petit nombre de tourbières, d'origine postglacière. Ces milieux fragiles qui, dans la chaîne Jurassienne, occupaient des fonds de vallées, des dépressions et parfois des pentes, ont été réduits par le passé à la portion congrue par des mesures dites d'assainissement et autres interventions. Parmi celles-ci, on relève :

- exploitation de la tourbe, anciennement comme combustible, puis plus récemment pour l'horticulture ;
- élimination de l'eau imbibant la tourbe et la couverture de sphaignes, par creusage de canaux de drainage et destruction des zones tampons alentour converties en cultures. Le milieu s'asséchant, il est alors victime d'emboisement ;
- plantation de forêts de résineux ;
- utilisation comme terrains d'exercice de tir par l'armée ;
- etc.

Aujourd'hui, ces milieux sont légalement protégés et l'Office de l'environnement jurassien (ENV) a investi d'importants moyens pour en réhabiliter quelques-uns. Mais ses capacités en personnel et financières sont limitées et beaucoup de ces milieux auraient besoin d'interventions appro-

priées et souvent urgentes, pour assurer leur avenir et écarter toute dégradation irréversible. Certaines mesures sont faciles et ont été expérimentées avec succès : suppression des drainages par comblement des canaux. En revanche, il peut être nécessaire de procéder à des déboisements, ce qui nécessite de grandes précautions, étant donnée la fragilité du milieu. Concernant les bas-marais attenants, le problème de leur sauvegarde et de leur maintien est lié aux modifications des pratiques agricoles : le fauchage comme litière a été abandonné, de même que le pâturage, si bien que la végétation se transforme par envahissement d'espèces couvrantes, telles que la Reine-des-prés et, par broussailles, arbustes et arbres. Des solutions adaptées à la fragilité du sol doivent être trouvées, car il ne s'agit pas de simplement faucher au moyen des lourdes machines actuelles qui défoncent tout et détruisent les espèces sensibles.

Pro Natura Jura s'est approchée dans un premier temps de l'Association des Naturalistes Franc-montagnards (ANFM), pour discuter de cette problématique et, entre autres, afin de coordonner les efforts. Puis, les deux associations réunies ont rencontré à deux reprises l'Office de l'environnement,



© Marc Tourrette

Le Jura abrite 15 hauts-marais d'importance nationale.

afin d'envisager une collaboration. L'ENV a manifesté son intérêt. Faut-il commencer par intervenir sur une de ces minuscules tourbières vestigiales, comme on en rencontre plusieurs ou faut-il s'attaquer à un objet de plus grande envergure ? L'ENV verrait d'un bon œil que nos associations s'intéressent en priorité à la deuxième option. Certaines tourbières, appartenant à une multitude de propriétaires, nécessiteraient de multiples formalités avant toute action de sauvegarde, alors que pour d'autres, l'approche semble a priori plus simple. Une visite de terrain a déjà été entreprise.

Jacques Villars

Revitalisation de sources captées

Le Parc du Doubs (conjointement avec celui du Chasseral) réalise un projet, soutenu par la Confédération, pour protéger les écosystèmes liés aux sources. Pour le moment rien n'est prévu concernant les sources extérieures au Parc. Une conférence et une visite interactive des sources Blanches-Fontaines dans le Pichoux ont été organisées par le Cercle scientifique de la Société jurassienne d'Émulation. Pascal Stucki, biologiste, titulaire du bureau d'études Aquabug, Sciences naturelles et environnement, est l'animateur, tant du projet du Parc, que des conférences et visites du Cercle scientifique.

Suite à l'excursion aux Blanches-Fontaines, notre section a invité au comité Pascal Stucki, qui a présenté la problématique des sources captées, abandonnées ou en activité. On trouve dans ces précieux écosystèmes fontinaux des espèces strictement inféodées

à ces milieux, dont l'étendue est limitée à quelques mètres carrés, voire encore moins. Ces espèces sont rares et très sensibles à la qualité de leur environnement et méritent protection.

Concernant les captages obsolètes, des mesures fort simples permettraient d'en renaturer les sources. Quant aux captages actifs, des solutions en faveur de la biodiversité existent aussi. Voici donc un intéressant domaine d'attention pour Pro Natura Jura, qui n'en manque certes pas avec, entre autres, l'augmentation du nombre de réserves et leur agrandissement, les affaires et procédures courantes, ainsi que les autres sollicitations nouvelles abordées dans cette revue.

Jacques Villars

Pour en savoir plus sur les sources : <https://www.pronatura.ch/fr/sources-les-habitats-naturels-oublies>. Il est possible de nous commander le Magazine.

Accroître l'influence des ONG environnementales pour sauver le Doubs

L'engagement de Pro Natura et sa section Jura ne faillit pas pour sauver le Doubs et, ce, depuis fort longtemps. Après avoir dû déposer une plainte au Conseil de l'Europe, contre la Suisse et la France et les cantons de Neuchâtel et Jura, pour non-respect de la Convention de Berne, après avoir mobilisé la société civile durant 2 grandes manifestations en 2011 et 2013, nous avons renforcé la collaboration entre ONG nationales Pro Natura, WWF et Fédération suisse de pêche. Cette union a donné naissance à la plateforme Doubs et au projet «Doubs vivant», qui est coordonné depuis septembre 2017 par Céline Barrelet, employée à 60 %.

Les défis sont nombreux, en matière de suivi des impacts de l'hydroélectricité, des pressions à exercer pour qu'avancent les arasements de seuils, de la collaboration pour que le plan d'action national en faveur du Doubs déploie ses effets. Une grande victoire est à noter récemment : le Conseil de l'Europe, qui traite de la plainte toujours ouverte, puisque l'Apron est en phase de régression, vient de décider en novembre 2018 que la Suisse, la France et les cantons de Neuchâtel et Jura devront désormais intégrer des mesures pour réduire les impacts négatifs et polluants de l'agriculture et de la foresterie dans le plan d'action national en faveur du Doubs. Ainsi,

des fiches d'action devraient être élaborées et permettre une avancée pour une agriculture et une foresterie plus respectueuses du Doubs. La collaboration avec de nombreuses ONG environnement et pêche de France est en phase de renforcement. La pression de part et d'autre de la frontière, sur des politiques défailtantes en matière de protection des eaux, va s'amplifier ces prochaines années. Les changements climatiques à venir vont influencer fortement sur l'hydrologie du Doubs et nous devons anticiper cela, notamment par des renaturations de milieux naturels dans les bassins versants, comme les tourbières.

Lucienne Merguin Rossé



© Céline Barrelet

Revitaliser le Doubs et les milieux naturels dans les bassins versants permettra de retrouver une dynamique propre, avec pour objectif que le Doubs retrouve sa santé. L'arasement des seuils est une priorité.

Pro Natura Jura est mitigée sur les projets de revitalisation de cours d'eau

Pro Natura Jura a reçu de nombreux appels de citoyens et de membres, qui ne comprennent pas les destructions de berges boisées, qui se font à grande échelle dans la vallée de Delémont. Il y a en effet plusieurs projets sur des cours d'eau, en lien avec la revitalisation et la protection contre les crues.

Pro Natura Jura n'a pas suivi ces projets, par manque de ressources humaines, mais aussi de vision différente par rapport au canton et aux bureaux de biologie. Les abattages des berges boisées, sur des kilomètres, sont critiquables et nous avons le sentiment que les bureaux spécialisés forment nos cours d'eau, sans

prendre en compte la spécificité particulière de chacun d'eux. Il y a d'autres approches, selon nous, en respectant mieux l'existant. L'effondrement de la biodiversité et les changements climatiques, qui réchauffent les eaux, devraient donner un signal aux autorités pour un traitement plus doux des cours d'eau. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ainsi, nous avons décidé de faire part de nos doléances à l'Office de l'environnement et demandons une rencontre, afin de confronter nos préoccupations sur la revitalisation des cours d'eau.

Lucienne Merguin Rossé

Du mouvement à la Gruère

Trois axes de protection

En 2018, le Gouvernement jurassien a mobilisé des ressources humaines et financières pour la préservation du site de la Gruère. Il l'aura fait selon trois axes différents.

Le premier est l'élaboration du plan spécial cantonal, issu de la fiche du plan directeur cantonal «3.23.2 Etang de la Gruère», adoptée par le Parlement en 2015. Le Canton a ainsi mis sur pied un comité de pilotage, accompagné d'un groupe consultatif pour suivre ce dossier. Nous sommes représentés dans ce dernier et avons donc la possibilité de nous positionner régulièrement sur les perspectives de valorisation du site de la Gruère.

Le deuxième axe est la mise à jour des arrêtés cantonaux de protection des réserves. Le Canton a enfin décidé d'édicter de nouvelles prescriptions de protection pour les biotopes d'importance nationale et cantonale. Ainsi, il nous a soumis, par l'entremise de la Commission de la protection de la nature et du paysage, un avant-projet d'arrêté pour trois tourbières, dont celui de la Gruère.

Finalement au titre de troisième axe, d'importants travaux de revitalisation de la Gruère sont directement entrepris in situ. Cette année aura notamment été marquée par la fin des travaux de débardage par hélicoptage, le comblement des fossés de drainage et la construction de barrages. Une commission dans laquelle nous ne sommes pas directement représentés suit spécifiquement ces travaux.

Plan spécial Gruère

Pro Natura se réjouit énormément que le Canton ait enfin décidé d'édicter un plan spécial «Gruère». En effet, le site de la Gruère, inscrit dans plusieurs inventaires internationaux et nationaux et reconnu comme réserve cantonale, attire plusieurs milliers de personnes chaque année. Or, l'infrastructure à disposition est largement insuffisante. L'un des points essentiels du projet sera de permettre l'aménagement d'équipements adéquats pour la population sur le site de la Theurre (toilettes, par-



Espace de délasserment, la Gruère est au cœur de nombreux projets.

king de taille adéquate, lieu d'accueil). Toutefois, nous restons très réservés quant au site d'implantation de ces bâtiments.

Pro Natura regrette également que les choix en faveur de la nature, cette fois-ci au sein même du périmètre de la réserve, soient vagues et modestes. En effet, le plan spécial, tel que discuté jusqu'ici, ne permet pas de préserver suffisamment la biodiversité du site, particulièrement contre le piétinement des visiteurs. Aussi, nous continuerons à nous engager pour que la valorisation de la Gruère amène une réelle plus-value à la nature.

Consultation cantonale de trois arrêtés hauts-marais

Le Canton nous a consultés sur les projets d'arrêté cantonal de ses réserves, en commençant par trois tourbières, dont la Gruère. Nous sommes très heureux que ce sujet soit placé en haut de la pile de l'Office de l'Environnement. Il était en effet plus que temps de réviser ces textes adoptés en 1980! De très nombreuses améliorations en faveur de la nature figurent ainsi dans ces projets d'arrêtés. En cela, nous en sommes donc satisfaits.

Par contre, il nous paraît essentiel que le niveau de protection de la biodiversité soit similaire entre réserves. Il est inadmissible de diminuer la protection entre réserves, en fonction des activités existantes (nata-

tion, pêche, patinage, épandage d'engrais, etc.). A notre avis, les réserves doivent partager la même réglementation de base et obtenir des protections supplémentaires de cas en cas, en fonction des besoins et non pas obtenir des dérogations incompatibles avec la préservation de la biodiversité. De plus, nous avons également demandé que la problématique des visiteurs soit davantage considérée. En effet, il nous paraît essentiel que la population reste à l'intérieur des sentiers balisés et ne puisse plus parcourir les réserves en tous sens. En cela, la démarche de la Fondation des Marais de Dampfreux, avec son concept visiteurs – ces derniers sont maintenus à l'extérieur de la réserve et canalisés dans deux cabanes d'observation – est un modèle que le Canton devrait davantage prendre en compte. Finalement, nous craignons sincèrement que ces arrêtés restent lettre morte. En effet, les ressources humaines chargées de faire respecter les lois en matière de protection de la nature sont extrêmement faibles dans le Canton. Il nous semble donc essentiel que l'entrée en vigueur de ces arrêtés soit accompagnée par une réelle campagne de sensibilisation sur le terrain, voire que des sanctions tombent, afin que les comportements adéquats soient adoptés par la population. (Lire aussi à ce propos le texte de Marc Tourrette en page suivante).

Nicolas Comment

Commission de la protection de la nature et du paysage

La Commission s'est réunie le 29 octobre passé, principalement pour discuter de la légalisation des biotopes et sites marécageux du Jura. La discussion portait sur le contenu des arrêtés de mise sous protection et sur les propositions de délimitations des périmètres respectifs des réserves naturelles et des zones de protection paysagère. Les premiers objets concernés sont La Gruère, la tourbière de la Chaux-des-Breuleux et Plain-de-Saigne.

Pro Natura Jura a fait plusieurs remarques et propositions concernant ces arrêtés, dont voici un résumé. Tout d'abord, la section s'interroge sur les bases juridiques qui permettent de différencier le régime des interdictions entre sites. Par exemple, l'autorisation de manifestations sportives à la Gruère, contrairement aux deux autres sites. De plus, le volet pénal est insuffisamment décrit. Le citoyen doit en effet connaître ce qui l'attend en cas d'infraction. Par ailleurs,

Pro Natura Jura dénonce à la Gruère la tolérance de l'accès au plan d'eau, endommageant gravement la végétation des rives. Les activités autorisées sur le site ne sont pas légales. Nous considérons que toute activité sportive doit être interdite. Enfin, Pro Natura Jura demande à ce que la dérogation à l'interdiction de l'utilisation de pesticides, de fumures et d'engrais dans les zones tampon soit retirée des arrêtés.

Marc Tourrrette

La préservation de la biodiversité et les valeurs environnementales sont absentes de la politique cantonale des pâturages boisés

Le Canton du Jura a lancé la consultation sur sa politique des pâturages boisés, en février 2018. Pro Natura Jura a répondu à cette consultation avec l'appui d'un spécialiste neuchâtelois, ayant participé à de nombreuses recherches sur le sujet, cofinancées par les cantons. Rappelons notamment Patubois, étude menée par l'Université de Neuchâtel, finalisée en 1995 et le projet Interreg GISP, «Gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'Arc jurassien» (2005-2008). Les résultats de ces travaux ont permis, entre autres, l'élaboration de plans de gestion intégrée (PGI) dans les Franches-Montagnes, à La Chaux-des-Breuleux et à Muriaux et laissaient entendre que l'on était sur la bonne voie d'une gestion durable et équilibrée de ces milieux.

Malheureusement, la constatation est amère: la politique cantonale soutient les valeurs économiques et sociales, mais rate la cible pour les valeurs environnementales. Comment le groupe de travail

chargé d'élaborer cette politique aurait-il pu prendre en compte l'environnement, la nature et le paysage, alors qu'il n'était constitué que de représentants des forestiers, des agriculteurs et de l'aménagement du territoire?

Malgré les études et recherches menées depuis toutes ces années, dans le domaine nature et paysage pour les pâturages boisés, l'insignifiance de ces thèmes dans le document en consultation est inquiétante. Le Gouvernement montre une frilosité maladroite à s'engager dans des plans de gestion intégrée, qui ont pourtant fait leurs preuves à travers tout l'Arc jurassien, en conciliant les valeurs économiques, sociales et environnementales.

Espérons que la Confédération puisse nous redonner de l'espoir et ne financera pas des projets d'un autre temps, dans nos grandes étendues de pâturages boisés, car il est urgent de protéger la biodiversité, en cette période si difficile pour elle.

Lucienne Merguin Rossé



Les pâturages boisés pourraient être beaucoup plus riches pour la biodiversité. Un effort important est à faire dans la gestion de ces écosystèmes.

Passé à poissons de Moulin Grillon, Saint-Ursanne

Notre stratégie dans ce dossier a été double :

- une opposition au projet de passe technique, qui perturbait gravement la zone alluviale d'importance nationale ;
- le financement d'un pré-projet de ruisseau de contournement, pour démontrer à l'ENV que cette variante était réalisable.

Après avoir analysé les variantes avec un groupe de travail, le canton a enfin reconnu que le ruisseau de contournement est la solution la plus écologique et la plus économique. Les travaux ont débuté. Parallèlement, nous apprenons que le propriétaire de la centrale hydroélectrique étudie l'abandon de l'activité de la centrale !

Lucienne Merguin Rossé



© Lucienne Merguin Rossé

Les travaux ont débuté pour l'aménagement du ruisseau de contournement à Moulin Grillon.

Procédures

Pisciculture Choulat, Courtételle

Notre recours contre le projet industriel de pisciculture à Courtételle a été admis par le Tribunal cantonal. Une zone de protection de la nature ne peut pas accueillir un tel projet, c'est illégal en matière d'aménagement du territoire. Nous suivons avec attention les suites du dossier Choulat, qui concernent l'assainissement des bassins de Courtemaîche (non conformes aux normes), ainsi que les bassins de Soubey, dont les eaux usées et polluées se déversent directement dans le Doubs, ce qui est illégal. Les pisciculteurs doivent présenter leurs intentions pour l'assainissement de la pisciculture de Soubey, dans les premiers mois de 2019.

Hangar agricole à Bonfol

Après notre défaite dans le dossier poulailler de Bonfol, nous avons aussi dû déchanter dans le dossier hangar agricole. Nous nous rendons compte que les bases légales ne sont pas suffisantes, en Suisse, pour protéger les zones agricoles non construites d'une industrialisation galopante. Une initiative nationale (lire ci-dessous) va proposer des solutions en 2019 et les citoyens pourront enfin se prononcer sur l'interdiction de constructions qui affectent les paysages et créent des nuisances de bruit, d'odeurs, de trafic inacceptable. Sans compter la maltraitance animale. En plus, ce sont les citoyens qui paient pour des élevages très critiqués de nos jours.

Trailcenter Mervelier

Un premier projet de pistes pour le Trailcenter n'a pas pu voir le jour, suite à notre opposition. Nous restons sur nos gardes et en alerte sur tout nouveau projet, qui aurait des impacts sur la tranquillité de zones encore sauvages et sensibles, pour diverses espèces menacées.

Pro Natura lance deux initiatives fédérales pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection du paysage

L'initiative populaire fédérale «Un avenir pour la nature et le paysage en Suisse (Initiative biodiversité)» vise à mieux préserver la nature et le paysage, ce de manière efficace.

L'initiative populaire fédérale «Contre le bétonnage de nos paysages (Initiative paysage)» veut inscrire dans la Constitution la séparation des zones à bâtir et des zones non constructibles et protéger celles-ci de constructions supplémentaires.

Soutenez notre double initiative pour plus de nature et de paysage !

Inscrivez-vous sur pronatura.ch/fr/double-initiative et aidez-nous à récolter des signatures !

Le Conseil des délégué-e-s



© Sabrina Joye

L'excursion annuelle du Conseil des délégué-e-s donne lieu à d'intenses échanges entre les sections Pro Natura.

Etant déléguée de la section Jura, j'assiste jusqu'à trois fois par année au Conseil des délégué-e-s, où chaque section est représentée par autant de personnes qu'elle n'a de tranches de 2000 membres. Dans le Jura, il s'agit d'une seule personne qui peut se rendre à ces séances et représenter son comité, lors de votes concernant des décisions

à l'échelle de toute la Suisse. Les sujets sont variés, les avis sont généralement convergents et il arrive tout de même que les objets votés soient matière à débats. Comment se positionne Pro Natura à propos de telle ou telle initiative? Valide-t-on les nouveaux statuts de la section voisine? Les comptes, les budgets pour ces projets?

Les séances ont lieu au secrétariat central à Bâle, en ce qui concerne celle de printemps et celle d'hiver, mais celle d'août est organisée à tour de rôle par les sections et dure tout un weekend. Séance le samedi, excursions le dimanche. Août 2018, la section grisonne nous accueillait à Schiers, dans une organisation très pro et avec une équipe fort sympathique. Dans le bus qui nous emmenait par une route raide et sinueuse à Stels, nous entendions les anecdotes d'il y a quelques décennies, où les transports publics locaux étaient des Land Rover et que des grands-mères s'asseyaient sur le capot en hiver pour laisser la place aux enfants, entassés avec des luges derrière. Dimanche, nous avons visité la réserve locale du Stelsersee (photo), un site de haute diversité de libellules. Ensuite nous avons gravi le Chrüz et sommes reparti.e.s en se demandant pourquoi nous n'avions pas pris une tente et une petite semaine de vacances.

Sabrina Joye

Un nouveau site internet

En 2018, toutes les sections cantonales de Pro Natura ont migré leur site internet sur une nouvelle plateforme. Celle-ci se veut plus ergonomique et contemporaine. Elle est notamment spécifiquement pensée pour une consultation sur smartphone et tablette et fait la part belle aux photographies de paysages et d'espèces. Une rubrique sur la droite de la fenêtre permet de facilement consulter et télécharger des documents et renvoie à d'autres pages internet.

Nicolas Comment

www.pronatura-ju.ch

Visite dans le Jura

La Direction du secrétariat central de Pro Natura à Bâle a rendu visite à la section Jura en octobre 2018. Une journée de découvertes et d'échanges, sur les enjeux de protection du Doubs, s'est déroulée dans la bonne humeur.



© Claudia Moens

Cheminer sur les sentiers balisés.



© Claudia Moens

Traverser le Doubs en barque à Tariche.



PORRENTRUY - HOSPITALIÈRES
DU 29 MARS AU 31 MARS

SALLE DES HOSPITALIÈRES
GRAND-RUE 5
2900 PORRENTRUY
WWW.CULTUREPORRENTRUY.CH



VENEZ EN TRANSPORTS PUBLICS!

www.festivaldufilmvert.ch

VENREDI 29 MARS 18H00	GRIT DISCUSSION AVEC DES INVITÉS / AFRIO
20H00	VERT DE RAGE - AFRIQUE DU SUD, TOXICS TOWNSHIP EN COLLABORATION AVEC PAN POUR LE PROCHAIN. EN PRÉSENCE DE AEMVA ROSSE COLLABORATRICE POUR LES MULTINATIONALES RESPONSABLES À PANI POUR LE PROCHAIN ET SCÉRIE NATHALIE COORDINATRICE DE L'ORGANISATION CENTRE D'AIDE JURIDICO JUDICIAIRE EN RDC ET HÔTE DE LA CAMPAGNE OCCUPÉMENT. PRÉSENCE PAR SKRYE DU RÉALISATEUR MARTIN BODUOT
SAMEDI 30 MARS 14H00	BRTIPLAGE (COURT MÉTRAGE) EN COLLABORATION AVEC PRO NATURA JURIA
14H00	VERT DE RAGE - INDONÉSIE, LE RELEVÉ VICTIME DE LA MODE SÉANCE OFFERTE PAR PRO NATURA JURIA. DISCUSSION EN PRÉSENCE DE CÉLINE BARRELET. PRÉSENCE PAR SKRYE DU RÉALISATEUR DU FILM MARTIN BODUOT / AFRIO
19H00	LE TOMBEAU DES ÉPUSÉS (COURT MÉTRAGE) EN COLLABORATION AVEC PRO NATURA JURIA
19H00	SUR LE TERRITOIRE DU LIXX DISCUSSION AVEC DES NATURALISTES / AFRIO
20H30	BLUE HEART DISCUSSION EN PRÉSENCE DE CÉLINE BARRELET, CHARGÉE DE PROJET "DOUS VIVANT" DES ASSOCIATIONS PRO NATURA WWF-FSP, DE BERTHAUD SAISONNIERS, COORDINATEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE À PRO NATURA ET DE JACQUES VILLARS, PRÉSIDENT DES NATURALISTES DE L'ENVIRONNEMENT DU DOUBS, ST LÉSAUNNE / AFRIO
DIMANCHE 31 MARS 15H00	MULETTE PENDANT LES PAUSES JEUX POUR LES ENFANTS DANS LA COUR
16H00	LA NUIT DES ANIMAUX
17H30	LA VIE SECRÈTE DU JARDIN DISCUSSION AVEC DES NATURALISTES / AFRIO
20H00	STARBUCKS SANS FILTRE DISCUSSION EN PRÉSENCE DE JEAN-CLAUDE REHNWALD, AGEN EN RESPONSABILITÉ SYNDCAL ET ANGEN CONSEILLER NATIONAL / AFRIO



PORRENTRUY CINÉMAJOIE
DU 2 AU 3 AVRIL

CINÉMAJOIE
ROUTE DE BELFORT 10
2900 PORRENTRUY
WWW.CINÉMAJOIE.CH



VENEZ EN TRANSPORTS PUBLICS!

www.festivaldufilmvert.ch

MAEDI 2 AVRIL 20H30	LA TERRE VUE DU CŒUR PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE PAR SKRYE
MERCREDI 3 AVRIL 18H00	LA TERRE VUE DU CŒUR

LE FESTIVAL DU FILM VERT, ÉVÈNEMENT À LA FOS CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL, A POUR BUT DE FAIRE DÉCOUVRIR DES FILMS DE QUALITÉ SUR LE THÈME DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU DES RELATIONS NORD-SUD. ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION LES FILMS VERTS, SA QUATRIÈME ÉDITION SE TIENT DANS PLUS DE 20 VILLES DANS LES TROIS PRINCIPALES RÉGIONS LINGUISTIQUES DE SUISSE AINSI QU'EN FRANCE DURANT TOUT LE MOIS DE MARS ET LE DÉBUT DU MOIS D'AVRIL 2019.

IL EST TEMPS D'AGIR. LE TEMPS DES DISCOURS ET DES BONNES INTENTIONS EST RÉVOUÛ. PASSONS À L'ACTION !
NOUS ESPÉRONS QUE CES FILMS VOUS INSPIRERONT.

HOSPITALIÈRES SÉANCE	CINÉMAJOIE SÉANCE
ADULTE 10.-	ADULTE 13.-
AYS/ÉTUDIANT 8.-	AYS/ÉTUDIANT 11.-
ENFANT GRATUIT	ENFANT GRATUIT
HOSPITALIÈRES ABONNEMENT	
ADULTE 60.-	
AYS/ÉTUDIANT 50.-	
ENFANT GRATUIT	

P.P.
2800 Delémont
Poste CH SA

IMPRESSUM
Editeur :
Pro Natura Jura
Case postale 90
2900 Porrentruy
www.pronatura-ju.ch
pronatura-ju@pronatura.ch

Rédaction et réalisation :
Marc Tourrette, Marie-Noëlle Lovis, Nicolas Comment, Florent Goetschi, Lucienne Merquin Rossé, Jacques Villars, Arnaud Branlier, Céline Barrelet, Maryse Villars, Sabrina Joye, Jeanes Grève du climat.

Mise en page et impression :
Pressor SA, Delémont
Tirage : 2 400 exemplaires

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C002148
www.fsc.org



Festivaldu FilmVert 2019

PORRENTRUY
CINÉMAJOIE - ROUTE DE BELFORT 10
SALLE DES HOSPITALIÈRES - GRAND-RUE 5
DU 29 MARS AU 3 AVRIL

www.festivaldufilmvert.ch

LOTTERIE greenwall group

CCOP biojura pro natura

GREENPACES

NATURE

EIFEL

KCH10

COMBINATION

LE COU RIE

Interchange

so monde

GRINA

RUDE

FOR

Duis

MOVIE

TSF

TVM

GRN